

Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

■ Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise.

C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste pour transformer La Poste en société anonyme.

■ Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emploi, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires.

La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.



■ Gouvernements et direction de La Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6000 bureaux de poste sur 17000 ont été "transformés" et plus de 50000 emplois supprimés.

La population est la première victime de ce désengagement ! Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Un Comité national regroupant plus de 60 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour.

C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste, lors de la CONSULTATION NATIONALE ORGANISÉE PRÈS DE CHEZ VOUS ENTRE LE 28 SEPT. ET LE 3 OCTOBRE, exprimez votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.

Le Collectif Départemental contre la privatisation de La Poste,
pour le maintien et le développement du service public postal
de l'Isère

&

Doménois
Citoyens ■
Solidaires
ASSOCIATION



organisent sur Domène
la Consultation nationale sur
le changement de statut de La Poste

À NOUS DE CHOISIR !

**Bureaux de vote
sur DOMÈNE**

jeudi 1^{er} octobre — sur le marché (9h-12h)
samedi 3 octobre < devant le bureau de poste (9h-12h)
sur la place de la Mairie (9h-18h)

Vote par correspondance – Vote par correspondance – Vote par correspondance – Vote par correspondance – Vote par correspondance

MODALITÉS DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

- 1) Découper le bulletin de vote ci-contre et cocher la case de votre choix (voter).
- 2) Prendre 2 enveloppes vierges :
 - dans la 1^{re} enveloppe, mettre le bulletin de vote et la fermer
 - plier cette 1^{re} enveloppe et la glisser dans la 2^e enveloppe
- 3) Écrire au dos de cette 2^e enveloppe la mention « Consultation sur le changement de statut de La Poste », puis inscrire vos nom + prénom + adresse + signature (*nom de jeune fille pour les femmes mariées*)
- 4) Déposer cette enveloppe dans la boîte de :
Consultation La Poste / Chez Mme NOLLET
3 rue Gustave Rivet - 38420 Domène
(ou la poster avant le 2 octobre).

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser
êtes-vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---------------------------------	---------------------------------

Cochez la case de votre choix